

PROJET DE TERRITOIRE DE LA CCLVD Communauté de Communes du Liancourtois- Vallée dorée

Pour approbation le 16 décembre 2019

Version du 09 décembre 2019

INTRODUCTION

- **1963** Création du « **District Urbain du Liancourtois** »
- **1^{er} janvier 2002** Changement de statut juridique : « **Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée dorée** » (CCLVD)

24 000
habitants

Les élus de la CCLVD portent aujourd'hui un **projet de territoire** qui permet la conduite d'un **diagnostic partagé** et la détermination d'une **vision pour le territoire**, à court et long termes. Ils ont souhaité associer tous les conseillers municipaux à cette démarche libre. Les habitants y seront associés avec les nouveaux élus après les élections municipales en mars 2020.

6 000
Emplois

11 000
actifs occupés

Des réunions de travail avec les élus ainsi que des entretiens avec les acteurs du territoire ont été menés autour de 5 thématiques. Leur expertise a ainsi été mise au cœur du diagnostic.

5 thématiques

Grands équipements
Santé
Economie
Mobilité
Transition écologique

Ce document intègre notamment les processus en cours :
PDUM/SCoT/PCAET/diagnostic
économique/atlas de la biodiversité, etc.

INTRODUCTION

Le projet de territoire en dates

- **Début 2019** Lancement du projet de territoire
- **25 avril 2019** Définition des 5 thématiques par le bureau des maires
- **27 mai 2019** Atelier autour des thématiques équipements, santé
- **17 juin 2019** Atelier autour de la thématique économie (développement, commerces, agriculture)
- **1er juillet 2019** Atelier autour des thématiques mobilité, transition écologique
- **16 septembre 2019** Présentation et validation par le Bureau
- **30 septembre 2019** Réunion avec les experts et les territoires voisins
- **4 novembre 2019** Présentation lors du Rendez-vous de la Vallée dorée et échanges avec les élus
- **16 décembre 2019** Approbation par le Conseil Communautaire

LE DIAGNOSTIC

FORCES

- Existence de 2 gares
- Terrains agricoles à fort potentiel
 - Nombreuses zones d'activités
- Présence de toutes les catégories socio-professionnelles
- 2 équipements communautaires sportifs et de loisirs

OPPORTUNITES

- Proximité de l'Ile-de-France
- Situation géographique entre 2 bassins d'emploi importants et bien desservis : Creil et Clermont
- Hausse de fréquentation des gares à prévoir en lien avec Roissy-Picardie
- Opportunités foncières à proximité des gares

FAIBLESSES

- Faible concentration de l'emploi
- Absence de centralité du territoire
- Difficultés de stationnements en centre-ville
 - Trottoirs souvent inadaptés à un cheminement piéton sécurisé et absence de pistes cyclables
 - Bâtiments publics mal isolés
- Manque de personnel médical et paramédical
- Peu d'offre d'hébergement et de services pour personnes âgées
- Pas d'offre culturelle coordonnée

MENACES

- Le vieillissement de la population
- Difficultés de recrutement pour les employeurs
- Tendance à la diminution de la superficie des terres agricoles
- Crise des commerces de centre-ville

7 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1

POURSUIVRE
L'ACCUEIL DE
NOUVEAUX
HABITANTS

2

DÉVELOPPER
L'INTERMODALITÉ
ET LES MOBILITÉS
DOUCES

3

RENFORCER LE
POLE URBAIN
LIANCOURT/
RANTIGNY/
CAUFFRY

4

POURSUIVRE LE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

5

POURSUIVRE LE
DÉVELOPPEMENT DU
TERRITOIRE EN
MAÎTRISANT L'ÉNERGIE,
L'EAU, LES DÉCHETS

6

POURSUIVRE LE
DÉVELOPPEMENT
SOUTENABLE DE
L'AGRICULTURE

7

FAVORISER LES ACTIVITÉS
DE LOISIRS, SPORTIVES ET
DE CULTURE, ET LES
ACTIONS DE PRÉVENTION
LIÉES À LA SANTÉ

7 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1 POURSUIVRE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

- 1.1 Obtenir un solde migratoire légèrement positif en profitant de la proximité de Paris et de l'Ile-de-France
- 1.2 Poursuivre le développement d'un certain nombre de services complémentaires (petite enfance, infrastructures sportives, accès au numérique...)
- 1.3 Développer des équipements de santé et créer une véritable communauté médicale

2 DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ ET LES MOBILITÉS DOUCES

- 2.1 Accéder facilement aux équipements de premier rang
- 2.2 Améliorer la mobilité vers les gares et les équipements structurants
- 2.3 Développer les pistes cyclables reliant les pôles structurants de notre territoire

3 RENFORCER LE POLE URBAIN LIANCOURT/ RANTIGNY/ CAUFFRY

- 3.1 Améliorer l'accès à l'offre de services et aux équipements
- 3.2 Développer la complémentarité entre les gares de Laigneville et de Liancourt-Rantigny
- 3.3 Connecter les axes majeurs routiers et ferrés
- 3.4 Favoriser le développement du commerce local

7 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

4 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 4.1 Renforcer les zones d'activités économiques existantes, avec une très faible consommation de terres agricoles, naturelles et forestières (éviter, réduire, compenser)
- 4.2 Favoriser l'accès à l'emploi, aussi bien pour les employeurs que pour les salariés

5 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN MAÎTRISANT L'ÉNERGIE, L'EAU, LES DÉCHETS

- 5.1 Limiter les conséquences des changements climatiques liés aux projets d'aménagement des collectivités
- 5.2 Poursuivre la politique de protection de la ressource en eau
- 5.3 Réduire les déchets, en particulier ménagers et favoriser les filières de retraitement

6 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE DE L'AGRICULTURE

- 6.1 Pérenniser la production agricole locale dans des conditions favorisant producteurs ET consommateurs
- 6.2 Inciter les agriculteurs à une conversion vers le bio ou acquérir des terrains pour créer une production en propre

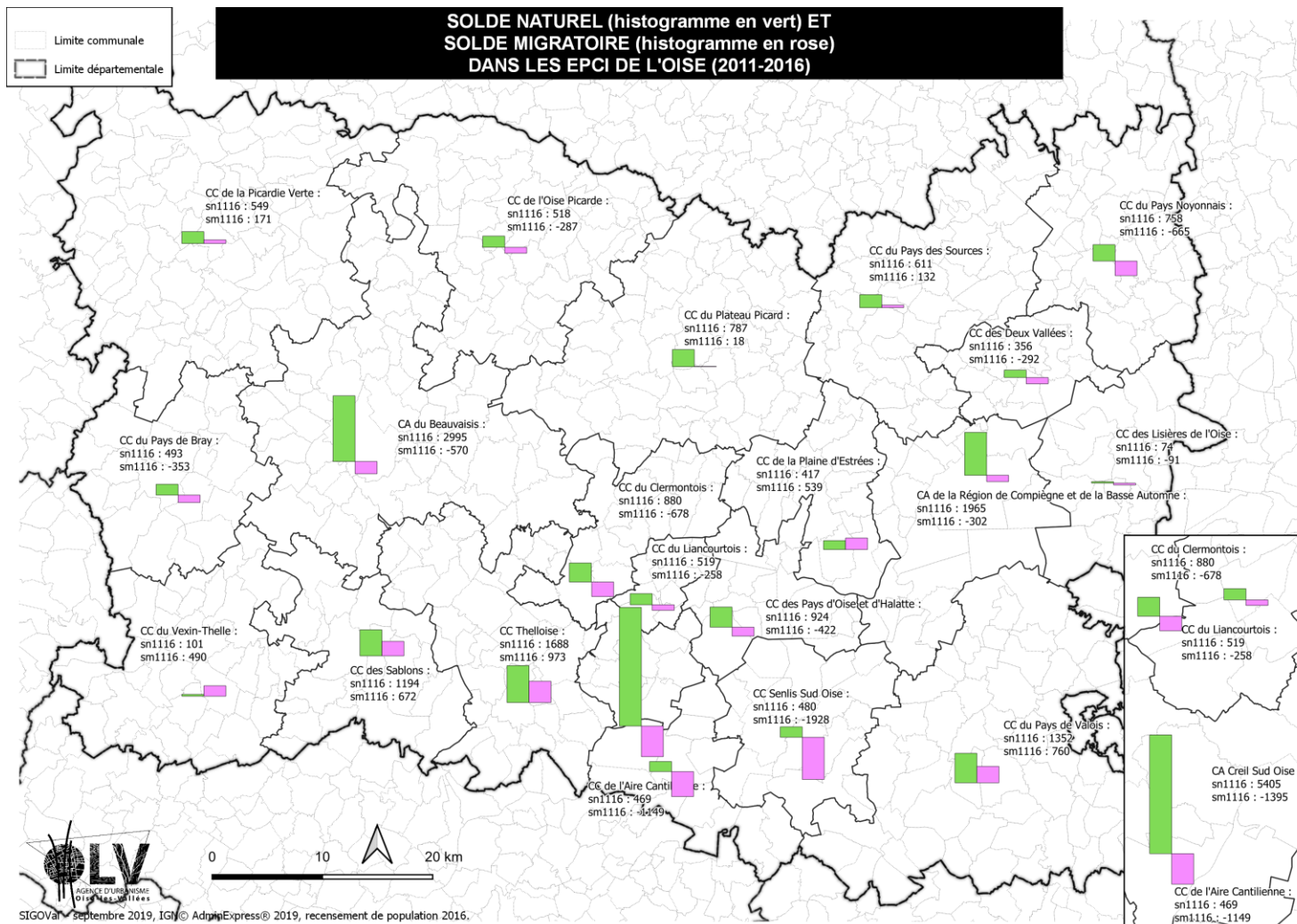
7 FAVORISER LES ACTIVITÉS DE LOISIRS, SPORTIVES ET DE CULTURE, ET DES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTE

- 7.1 Maintenir et développer les deux équipements communautaires : le Parc Chédeville et la Piscine
- 7.2 Envisager une manifestation intercommunale pour les habitants

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

solde naturel entre
2011 et 2016
+519

solde migratoire
entre 2011 et 2016
- 258



1. POURSUIVRE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

Le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et celui des décès) de la CCLVD s'établit à + 519 sur la période 2011-2016.

La tendance au vieillissement de la population aura néanmoins pour conséquence, à plus ou moins longue échéance, une diminution du solde naturel, qui pourrait devenir négatif.

➤ **positif** Pour stabiliser sa population, le territoire devra donc compenser avec un solde migratoire

Cependant à l'heure actuelle, le solde migratoire est négatif, avec 258 départs de plus que le nombre d'arrivées sur le territoire sur la même période.

OBJECTIFS

1.1 Obtenir un solde migratoire légèrement positif en profitant de la proximité de Paris et de l'Ile-de-France

1.2 Poursuivre le développement d'un certain nombre de services complémentaires (petite enfance, infrastructures sportives, accès au numérique...)

1.3 Développer des équipements de santé et créer une véritable communauté médicale

ACTIONS

Créer une Maison France Services

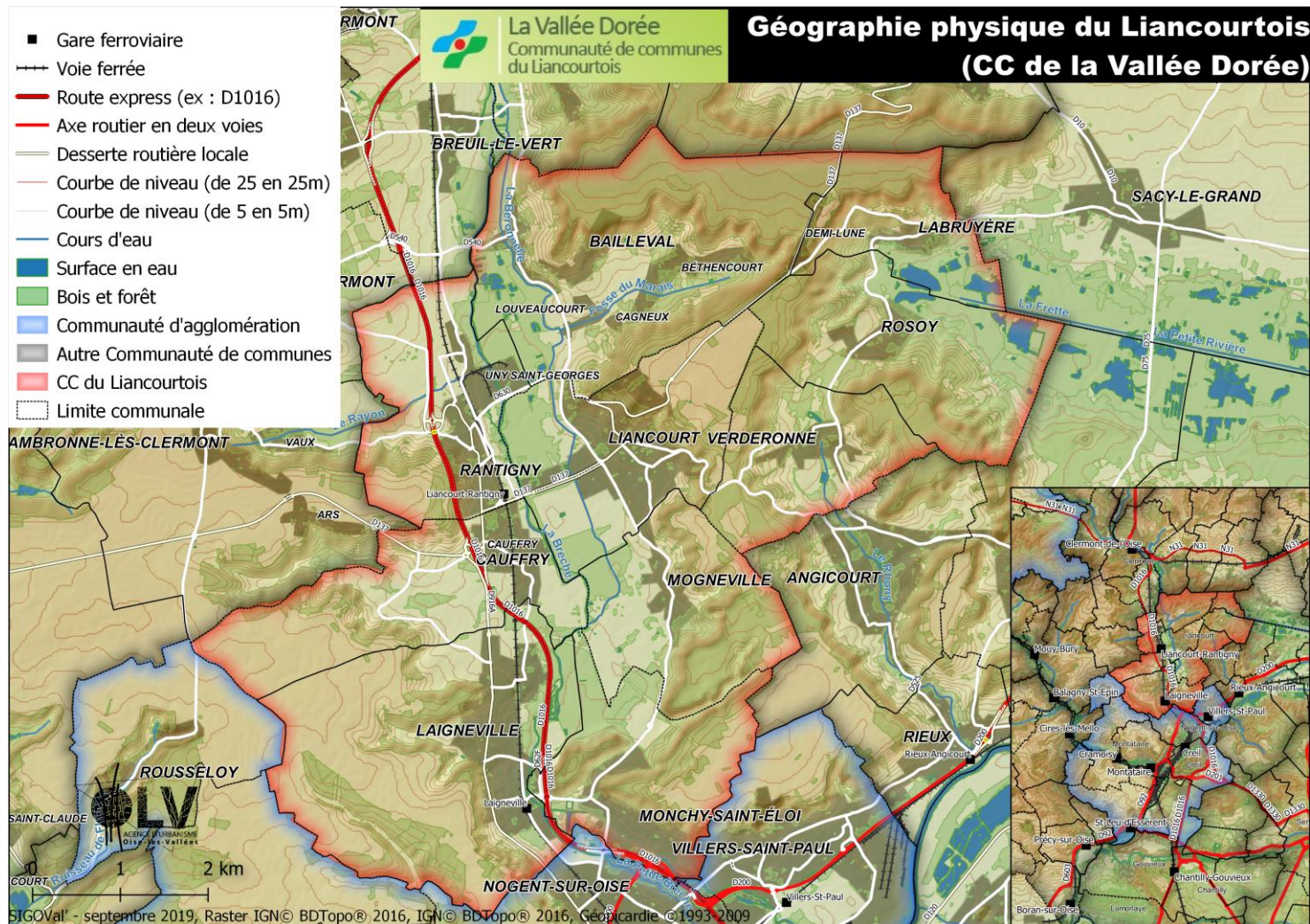
Renforcer le rôle du Relais Assistantes Maternelles (RAM) dans l'accompagnement des modes de garde collectifs

Avoir une réflexion plus globale sur le développement de lieux d'accueil intergénérationnels

Créer une maison de santé et être acteur du Projet de Santé du territoire

Rechercher et attirer des médecins et paramédicaux avec une aide pour l'installation et le fonctionnement (télémédecine...)

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



2 DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ ET LES MOBILITÉS DOUCES

Le territoire est constitué d'une vallée traversant le territoire du nord au sud, parcourue de cours d'eau, la Brèche notamment, et surplombée de côteaux, d'où son nom, la Vallée Dorée. Elle est équilibrée entre zones habitées, terres agricoles et côteaux boisés. Situé entre l'agglomération de Creil au Sud et le Clermontois au nord, le territoire est traversé au creux de sa vallée par deux axes de communication principaux : la RD 1016 et la voie ferrée Creil-Amiens.

Il est desservi par 2 gares : Laigneville et Liancourt-Rantigny. Cependant, la CCLVD ne dispose quasiment pas de voies de « liaisons douces ».

OBJECTIFS

- 2.1 Accéder facilement aux équipements de premier rang
- 2.2 Améliorer la mobilité vers les gares et les équipements structurants
- 2.3 Développer les pistes cyclables reliant les pôles structurants de notre territoire

ACTIONS

- Etudier la prise de compétence mobilité de la CCLVD
- Réaliser un Schéma Intercommunal des Liaisons Douces (SLD)
- Réaliser un réseau de circulations douces et assurer sa promotion
- Mettre en œuvre le Plan de Déplacements Urbains (PDU) et instaurer un Versement Transport (VT) dans le cadre de la mise en place de transports collectifs
- Aider les entreprises de plus de 100 salariés à mettre en place un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE)

DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Communauté de Communes du Liancourtois

Commune de travail des résidents du Liancourtois hors de l'EPCI

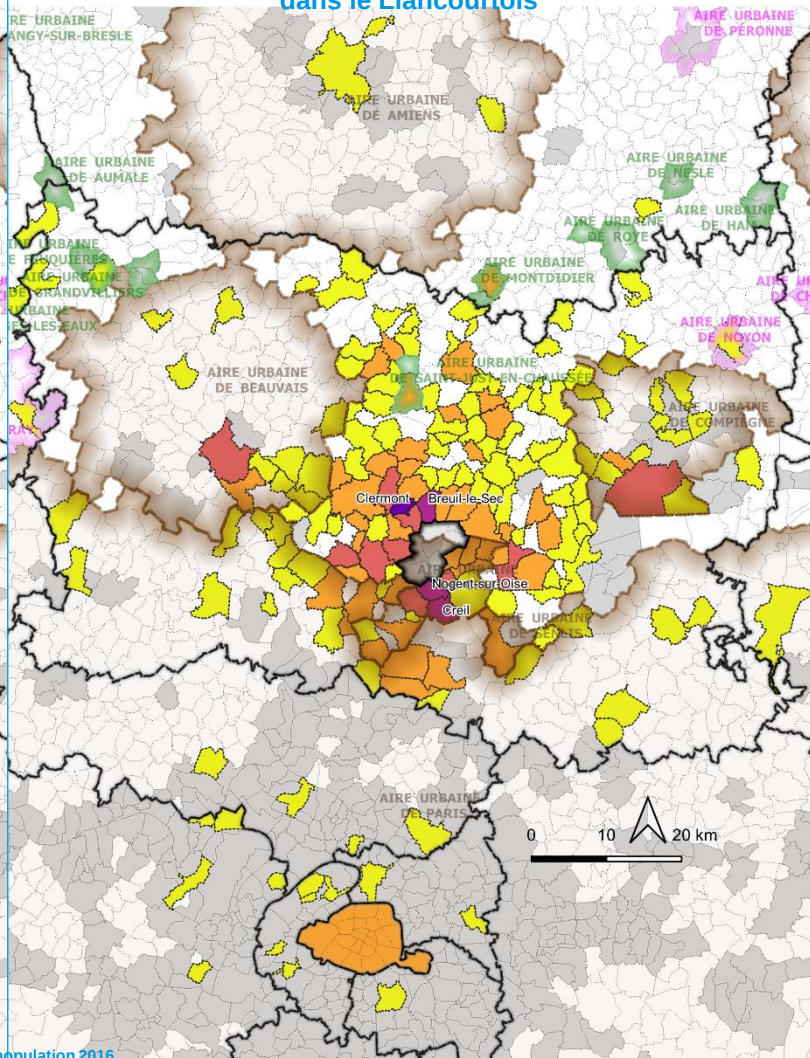
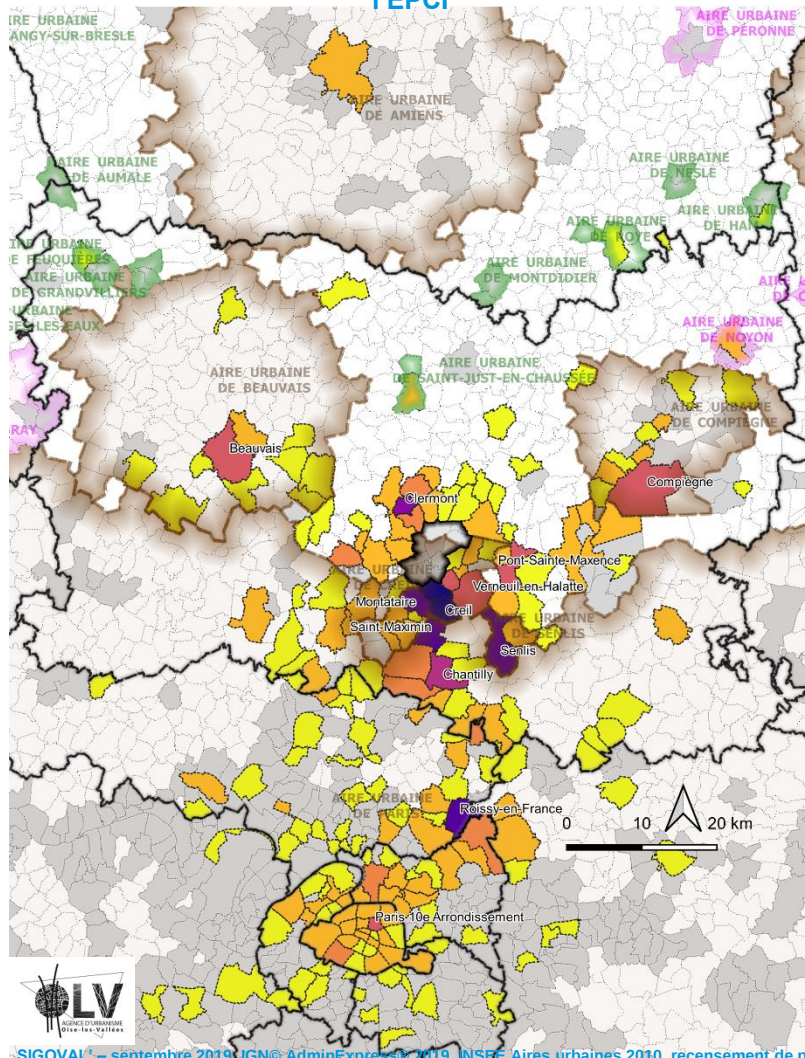
Commune de domicile des actifs non résidents travaillant dans le Liancourtois

Typologie des aires urbaines

- Aire urbaine de grand pôle
- Aire urbaine de pôle moyen
- Aire urbaine petit pôle
- Autre commune urbaine
- Limite communale
- CCLVD
- Limite départementale

Tranche d'effectifs d'actifs travaillant dans les communes hors du Liancourtois (étiquettes pour les communes de +100 actifs)

- 1 - 10
- 10 - 50
- 50 - 100
- 100 - 200
- 200 - 250
- 250 - 300
- 300 - 500
- 500 - 1000



DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

11 000

personnes actives pour

6 000

emplois



Indicateur de
concentration
de l'emploi

54,5 emplois

pour 100 actifs

Avec un taux de concentration d'emplois de 54,5 emplois pour 100 actifs, le Liancourtois peut être qualifié de **territoire résidentiel**, dont l'attractivité pourrait être renforcée.

Plus précisément sur les 11 000 actifs occupés de la CCLVD :

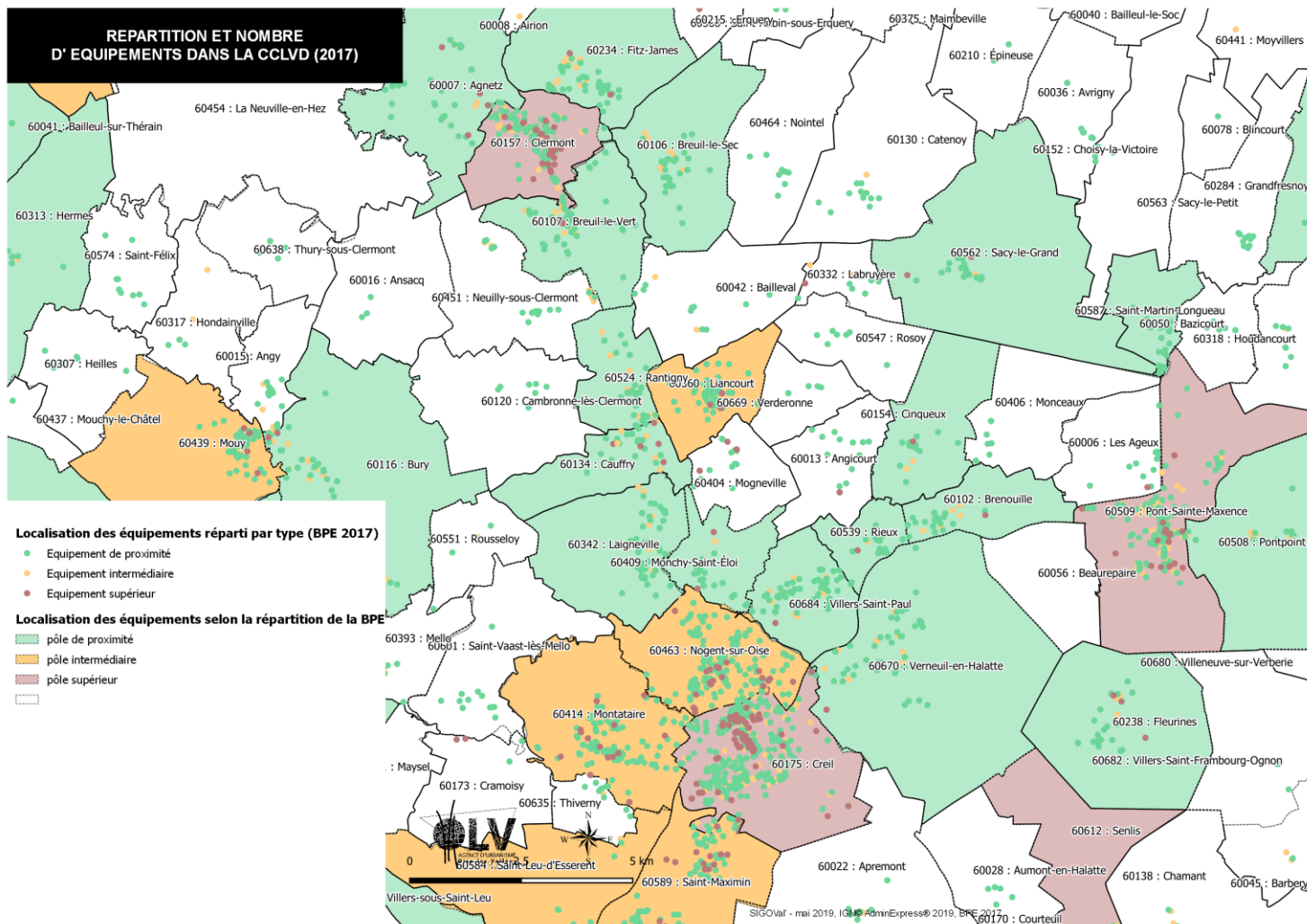
- 2 080 travaillent dans le Liancourtois ;
- 630 personnes se rendent à Paris (dont plus de 100 dans le X^e arrondissement ainsi que dans le XV^e),
- plus de 500 vont à Nogent et à Creil ;
- plus de 300 se rendent à Roissy, Senlis, Saint-Maximin et Montataire ;
- plus de 100 se rendent à Beauvais, Compiègne, Clermont, Pont-Sainte-Maxence, Verneuil et Chantilly.

EQUIPEMENTS ET SERVICES

Un pôle de proximité comprend au moins 27 types d'équipements et de services

Un pôle intermédiaire comprend au moins 36 types équipements et de services

Un pôle supérieur comprend au moins 47 types d'équipements et de services



EQUIPEMENTS ET SERVICES

Avec entre 36 et 46 types d'équipements et de services, Liancourt, ancien chef lieu de canton, confirme sa position de pôle intermédiaire.

Rantigny, Cauffry, Monchy Saint-Eloi et Laigneville sont des pôles de proximité.

L'ensemble du territoire reste sous l'influence des bassins de vie creillois et clermontois, tous deux pôles supérieurs.

Par ailleurs, les gares de Liancourt-Rantigny et Laigneville constituent un sujet majeur de préoccupation dans la mesure où, situées à mi-chemin entre Creil et Clermont, leur pérennité va dépendre de leur capacité à se réinventer.

- Il y a lieu de **renforcer le pôle urbain autour de Liancourt, Rantigny et Cauffry** en y implantant les équipements structurants à même de renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire.
- Il y a lieu pour la gare de Liancourt-Rantigny d'assurer sa nécessaire mutation vers l'intermodalité en limitant la place de la voiture et d'assurer sa capacité à capter la centralité du pôle urbain. Ce seront les objectifs qui guideront la collectivité en matière d'aménagements et d'implantation de services autour de cette gare.
- Il y a lieu pour la gare de Laigneville de confirmer son rôle de rabattement routier avec la proximité de la RD1016 afin de limiter la saturation du territoire voisin.
- La liaison en modes alternatifs entre les gares de Laigneville et de Creil se devra d'être confortée.

3 RENFORCER LE POLE URBAIN LIANCOURT/RANTIGNY/CAUFFRY

OBJECTIFS en 3 axes : déplacements, commerces et santé

- 3.1 Améliorer l'accès à l'offre de services et aux équipements
- 3.2 Développer la complémentarité entre les gares de Laigneville et Liancourt-Rantigny
- 3.3 Connecter les axes majeurs routiers et ferrés
- 3.4 Favoriser le développement du commerce local

ACTIONS

- Regrouper les services publics en priorité dans le pôle urbain
- Anticiper la déviation de la RD 62
- Maintenir le marché non sédentaire à Liancourt
- Etudier des projets de conciergerie près de la gare de Liancourt-Rantigny

TYPOLOGIE DES 14 ZONES D'ACTIVITES

Dénomination	Zones à dominante	Nombre d'établissements	dont TPE	dont PME	dont ETI
Cauffry/Zone commerciale du Leclerc	Commerciale	4	3	1	0
Cauffry/Zone commerciale Kuom Intermarché		3	2	1	0
Cauffry/Zone d'activités de la Petite Vallée	Logistique	12	9	3	0
Laigneville/Parc d'activités de Sailleville		17	9	8	0
Bailleval/Zone artisanale de Bailleval	Industrielle	4	2	2	0
Laigneville/Zone industrielle du Montupet		5	1	3	1
Rantigny/Zone industrielle du Parmentier		8	4	4	0
Rantigny/Zone d'activités des Grands Champs	Tertiaire	8	6	2	0
Monchy-S-E/Parc d'activités de la Croix Blanche		7	2	5	0
Rantigny/Site de Saint-Gobain	Mixte	7	3	4	0
Mogneville/Zone d'activités du Marais*		4	0	0	0
Laigneville/Ancien site de Vallourec	Friche	0			
Rantigny/Ancien site de Caterpillar					
Liancourt/Ancien site de Siccardi					
TOTAL		79	41	33	1

TPE : 1 à 9 salariés
PME : 10 à 249 salariés
ETI : 250 à 4 999 salariés

* La ZA du Marais ne comporte que des établissements n'employant aucun salarié

OLV d'après données SIRENE janvier 2017

4 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le territoire compte 14 zones d'activités réparties autour des axes de communication ; plusieurs d'entre elles sont en friche : anciens sites de Caterpillar, Siccardi, tandis que d'autres comportent des parcelles en friche ou en projet (KUOM, Leclerc, Vallourec, Marais et l'allée des Fresnes à Rantigny).

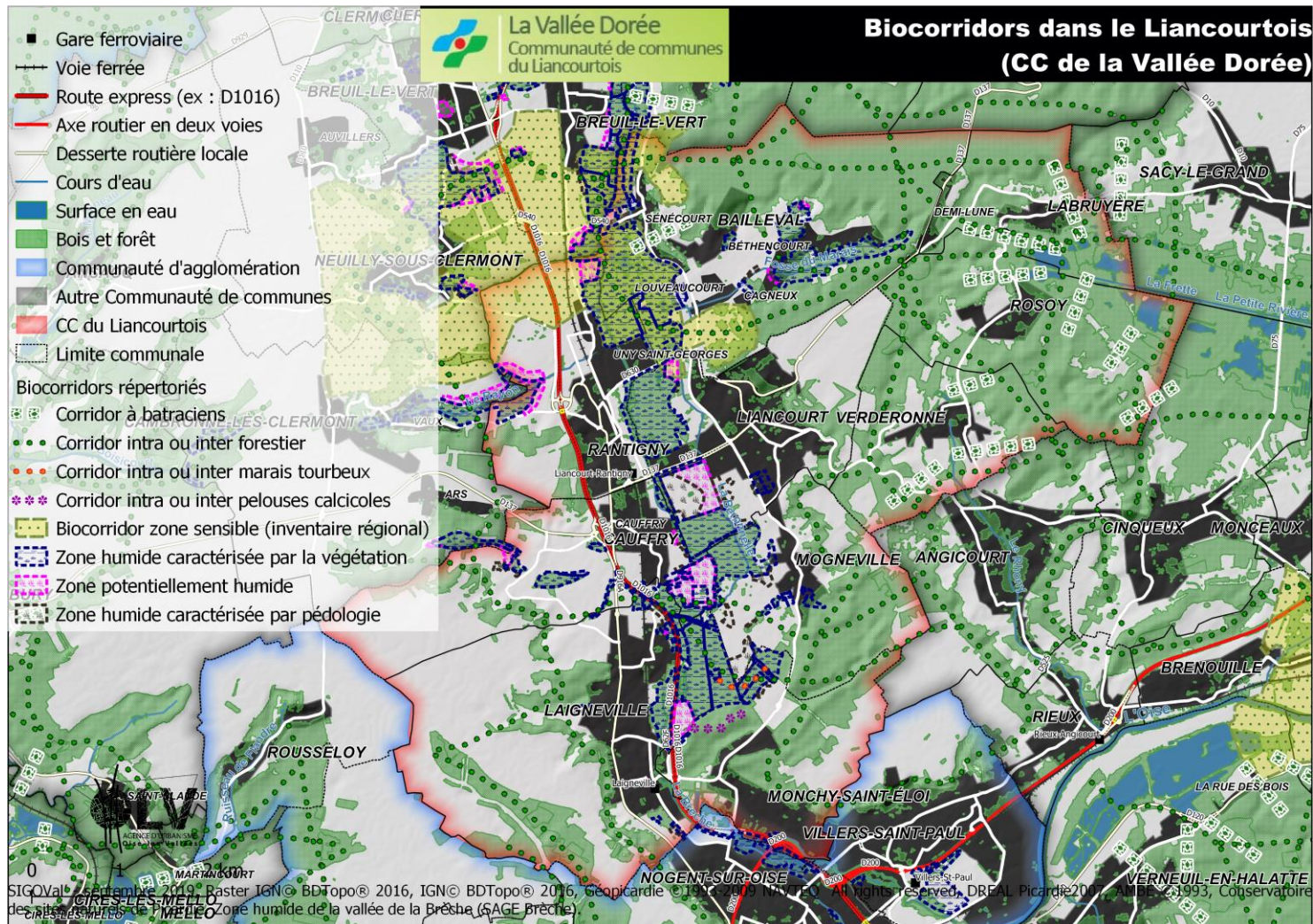
OBJECTIFS

- 4.1 Renforcer les zones d'activités économiques existantes, avec une très faible consommation de terres agricoles, naturelles et forestières (éviter, réduire, compenser)
- 4.2 Favoriser l'accès à l'emploi, aussi bien pour les employeurs que pour les salariés

ACTIONS

- Ancrer un campus formation continue à Monchy Saint-Eloi
- Organiser une politique foncière et immobilière en lien avec l'EPFLo (SEM patrimoniale, bourse des locaux vacants, renaturer les sites pollués...)
- Traiter les friches industrielles (ex-Caterpillar) et leurs complémentarités futures
- Organiser des actions avec l'appui de la Région pour mettre en relation employeurs, formateurs, élèves et salariés, notamment vis-à-vis de l'artisanat et BTP, métiers en tension

BIOCORRIDORS



5 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN MAÎTRISANT L'ÉNERGIE, L'EAU, LES DÉCHETS

Le Liancourtois- Vallée Dorée comporte de nombreux biocorridors notamment intra ou inter-forestiers, ainsi que des zones humides.

Ce patrimoine naturel doit être préservé, en particulier les zones humides.

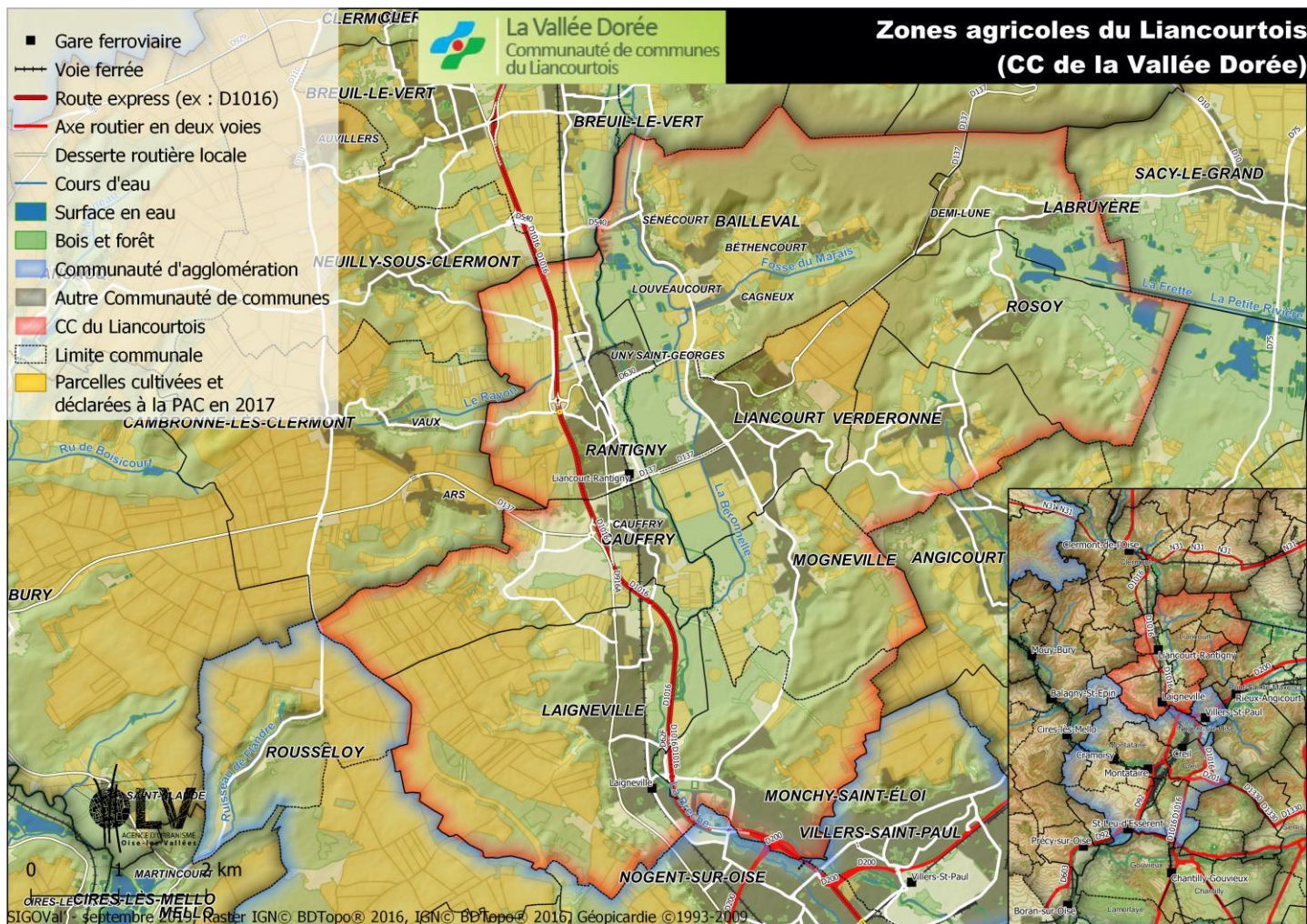
OBJECTIFS

- 5.1 Limiter les conséquences des changements climatiques liés aux projets d'aménagement des collectivités
- 5.2 Poursuivre la politique de protection de la ressource en eau
- 5.3 Réduire les déchets, en particulier ménagers et favoriser les filières de retraitement

ACTIONS

- Favoriser un urbanisme durable adapté au changement climatique
- Mettre en place des outils et moyens financiers pour aider les propriétaires à isoler le bâti existant
- Montrer l'exemple par l'isolation des bâtiments communaux et intercommunaux
- Développer les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales en matière d'aménagement
- Mettre en place des actions de prévention pour réduire les tonnages de déchets, trier le papier-bureau dans les administrations et les bio-déchets

TERRES AGRICOLES DECLAREES



6 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE DE L'AGRICULTURE

Les parcelles agricoles déclarées Politique Agricole Européenne couvrent 1 350 hectares, soit 28 % du territoire

La richesse des terres agricoles est historique : les grandes cultures (céréales...) sont très présentes

Le développement de l'agriculture soulève néanmoins certaines problématiques, notamment celle des débouchés ou encore, de l'érosion des sols

OBJECTIFS

- 6.1 Pérenniser la production agricole locale dans des conditions favorisant producteur ET consommateur
- 6.2 Inciter les agriculteurs à une conversion vers le bio ou acquérir des terrains pour créer une production bio en propre

ACTIONS

Favoriser le développement des circuits courts

Offrir des débouchés de distribution directe de produits en circuits courts et/ou bio qui pourraient satisfaire les besoins des équipements et services relevant des collectivités ou de l'Etat (écoles, maisons de retraite, centre de détention...)

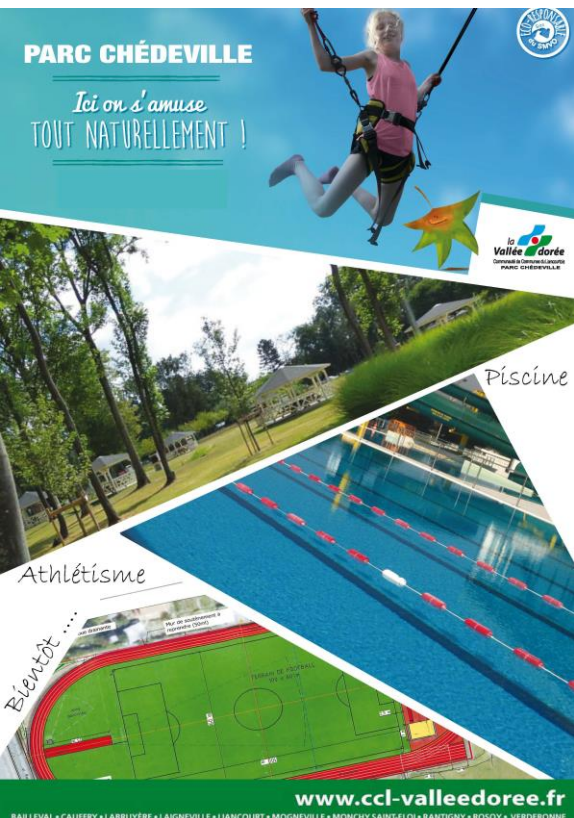
Amener vers une conversion vers l'agriculture bio, au maraichage, à l'élevage

7 FAVORISER LES ACTIVITÉS DE LOISIRS, SPORTIVES ET DE CULTURE, ET DES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTE

OBJECTIFS

7.1 Maintenir et développer les deux équipements communautaires : le Parc Chédeville et la Piscine

7.2 Envisager une manifestation intercommunale pour les habitants



Créer un évènement intercommunal culturel ou sportif annuel ou bisannuel

Développer des activités plus ludiques à la piscine dans le cadre de sa modernisation

Valoriser et promouvoir les associations en organisant en partenariat avec elles des actions sur les sites de la piscine et du Parc Chédeville

Mener un diagnostic des équipements et des besoins, en lien avec les communes et les associations

Créer un agenda partagé des manifestations et événements

Partager un pool de matériel

ACTIONS

Mettre en place des actions de prévention sanitaire auprès des agents des collectivités et favoriser des actions vis-à-vis de la population

Compétences actuelles, en 2020 et en discussion

COMPETENCES ACTUELLES

Aménagement de l'espace

Actions de développement économique

Gestion de milieux aquatiques et prévention inondation

Aménagement, entretien et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage

Collecte et gestion des déchets des ménages

Gestion de l'eau potable, de l'assainissement, des eaux pluviales et entretien des fossés intercommunaux

La Piscine La Vallée dorée et le parc Chédeville

Le transport des scolaires

La contribution au Service départemental incendie et sécurité

L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la révision des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

La santé

+ des services mutualisés : instruction des autorisations du droit des sols (ADS) et relais assistantes maternelles (RAM)

COMPETENCES A PARTIR DE 2020

Maison France Services

COMPETENCES EN DISCUSSION

Transport-mobilité

Renforcer le rôle du Relais Assistantes Maternelles (RAM) dans l'accompagnement des modes de garde collectifs ce qui entraînera certainement une modification entre la mutualisation et la compétence.

Pour 2030 !

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ACTIONS

1 POURSUIVRE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

Créer une Maison France Services
Renforcer le rôle du RAM dans l'accompagnement des modes de garde collectifs
Créer une maison de santé et être acteur du Projet de Santé du territoire

2 DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ ET LES MOBILITÉS DOUCES

Réaliser un Schéma Intercommunal des liaisons douces
Réaliser un réseau de circulations douces et assurer sa promotion
Améliorer la mobilité vers les gares et les équipements structurants

3 RENFORCER LE POLE URBAIN LIANCOURT/ RANTIGNY/ CAUFFRY

Développer la complémentarité entre les gares de Laigneville, Liancourt – Rantigny
Traiter les friches industrielles et les complémentarités futures
Regrouper les services publics en priorité sur le pôle urbain

4 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Organiser une politique foncière et immobilière en lien avec l'EPFLo (SEM patrimoniale, bourse des locaux vacants, renaturer les sites pollués...)
Ancrer un campus formation continue à Monchy-Saint-Eloi

Pour 2030 !

OBJECTIFS STRATÉGIQUES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

5 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN MAÎTRISANT L'ÉNERGIE, L'EAU, LES DÉCHETS

Favoriser un urbanisme durable adapté au changement climatique
Montrer l'exemple par l'isolation des bâtiments communaux et intercommunaux

6 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE DE L'AGRICULTURE

Favoriser le développement des circuits courts,
Amener vers une conversion vers l'agriculture bio, au maraichage, élevage
Offrir des débouchés de distribution directe de produits en circuits courts et/ou bio

7 FAVORISER LES ACTIVITÉS DE LOISIRS, SPORTIVES ET DE CULTURE, ET DES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTE

Créer un événement intercommunal culturel ou sportif annuel ou bisannuel
Développer des activités plus ludiques à la piscine dans le cadre de sa modernisation
Valoriser et promouvoir les associations en organisant avec leur partenariat des actions sur différentes thématiques sur les sites de la piscine et du Parc Chédeville

INDICATEURS DE SUIVI

OBJECTIFS STRATEGIQUES

INDICATEURS

1 POURSUIVRE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

Variation de la population par commune et sur l'ensemble du territoire
Evolution du solde migratoire

2 DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ ET LES MOBILITÉS DOUCES

Nouvelles lignes de transport en commun créées et évolution du linéaire
Evolution du réseau de pistes cyclables

3 RENFORCER LE POLE URBAIN LIANCOURT/RANTIGNY/CAUFFRY

Evolution du nombre d'équipements

4 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Evolution du nombre d'emplois et de personnes actives
Evolution de l'emploi dans le commerce de détail et les services à la personne
Cartographie des zones d'activités

5 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE DE L'AGRICULTURE

Evolution de la production, dont production en bio (déclaratif)
Evolution de la superficie des terres agricoles

INDICATEURS DE SUIVI

OBJECTIFS STRATEGIQUES

INDICATEURS

6 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN MAÎTRISANT L'ÉNERGIE, L'EAU, LES DÉCHETS

Consommation de terres agricoles, d'autres espaces naturels ou boisés (=0 artificialisation du sol)
Evolution du nombre de m² déconnectés du réseau unitaire ou pluvial et du volume de stockage créées
Evolution du tonnage d'ordures ménagères (recyclables et non-recyclables)
Evolution de la consommation électrique et de gaz par m² de bâtiments communaux

7 FAVORISER LES ACTIVITÉS DE LOISIRS, SPORTIVES ET DE CULTURE, ET DES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTE

Evolution du nombre d'entrées à la piscine, au parc Chédeville

METHODOLOGIE

2020 : lancement du projet de territoire, présentation aux habitants

Tous les 2 ans, un séminaire des élus sera organisé afin de suivre l'évolution du territoire et d'analyser les indicateurs.

ANNEXES

Compte-rendu analytique des ateliers réunissant les élus des communes au deuxième trimestre 2019

« Quelles filières économiques ? »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Faut-il développer les filières économiques existantes ou en créer de nouvelles ? Quelles sont les filières innovantes ?

DIAGNOSTIC

Historiquement l'assemblage de pièces était très présent dans le territoire, dû à la proximité du marché de consommateurs de l'Île-de-France

Aujourd'hui, existence de deux filières économiques : la métallurgie au sein du bassin creillois, la logistique dans l'ensemble du sud de l'Oise, compte tenu aussi de la proximité de l'Île-de-France

Artisanat également présent mais qui a des difficultés de recrutement

Présence de toutes les catégories socio-professionnelles dans le territoire (de l'ouvrier au cadre)

« Quelles filières économiques? »

AXES	ACTIONS
Développer les zones d'activités sans consommer de nouvelles terres agricoles et zones humides	Faire connaître le territoire et ses savoir-faire (marketing territorial)
	Acheter des locaux vacants pour les remettre sur le marché
	Ne pas spécialiser les zones d'activités
Développer les services aux entreprises	Faciliter l'accessibilité des zones d'activités
	Développer l'accueil des enfants (petite enfance, périscolaire...)
	Organiser les échanges entre les entreprises présentes (club d'entreprises)
	Faciliter les recrutements (salons de l'emploi...)
	Améliorer le cadre de vie général du territoire
Développer les formations ou remises à niveau des habitants en lien avec la Région Hauts de France	Organiser des salons de la formation et de l'emploi
	Développer les formations ou les faire connaître
	Faire connaître les besoins des entreprises du territoire
	Faire connaître les filières innovantes, la recherche & développement présente
	Faire connaître les besoins de l'artisanat et des métiers y afférant
	Recenser les compétences présentes sur le territoire
	Compléter les filières existantes

« Comment amener nos populations à accéder à l'emploi ? »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment amener nos populations à accéder à l'emploi ? Quel est le rôle de la Communauté de communes ?

DIAGNOSTIC

Problèmes de recrutement rencontrés par les entrepreneurs

Inadéquation entre les offres d'emploi et les demandeurs

Fidélisation des salariés

Problématique des indemnisations (droits au chômage)

Métiers en tension : Aide à la personne, manutention, métiers agricoles, transport, restauration, construction

...

Taux de chômage en France au 1er trimestre 2019 : 8,7%

Principaux secteurs qui recrutent : commerce, industrie/technique, santé/action sociale

Des acteurs identifiés : Pôle emploi, Mission locale, Proch'emploi, Région, CAPEmploi,

Evolution des mentalités : recherche d'un confort de vie (temps de travail, salaire, pénibilité ...), moins de conscience professionnelle

Difficultés d'évolution dans les entreprises

« Comment amener nos populations à accéder à l'emploi ? »

AXES	ACTIONS
Recenser et connaître les offres d'emploi	Les mairies devraient être mieux informées des offres d'emploi de leur commune
	Transmission des offres d'emploi à l'échelle intercommunale aux mairies pour affichage et diffusion auprès des habitants
Améliorer la communication sur les offres d'emploi	Permettre à tous et à toutes l'accès au numérique
	Mettre en relation les professionnels, les acteurs de l'emploi et les demandeurs d'emploi à l'occasion d'un forum ou d'un salon de l'emploi
	Développer la communication sur les métiers en tension
	Valoriser les entreprises locales pour les faire connaître et valoriser les métiers qu'elles proposent (ex. Focus mensuel sur une entreprise)
	Mise en œuvre d'un job dating à proximité d'entreprises ciblées

« Comment amener nos populations à accéder à l'emploi ? »

AXES	ACTIONS
Développer les formations ou remises à niveau des habitants en lien avec la Région Hauts de France	Aider les jeunes scolarisés ou non scolarisés à intégrer des filières techniques via l'apprentissage et l'alternance et à trouver un employeur
	Former aux métiers de l'animations (BAFA), aux métiers manuels (ex. couvreurs)
	Information sur les métiers en tension auprès des professionnels de l'Education Nationale et des Centres d'Information et d'Orientation (CIO), valorisation de ces métiers
	Immersion des collégiens dans le monde du travail ou présentation des métiers via des portes ouvertes des entreprises locales
	Création d'un salon des entreprises locales à destination des scolaires pour leur faire découvrir les métiers
	Faire le lien entre les demandeurs d'emploi, les formations et les métiers en tension
	Promouvoir les filières nouvelles d'agriculture plus durable, les métiers verts ; mettre en place les formations dédiées
Faciliter le transport des salariés	Améliorer la desserte du territoire notamment les liaisons douces liaison pôles gares
	Mettre en œuvre une offre complémentaire à l'aide au permis du Conseil Départemental, participation à l'achat du premier véhicule
	Coût transport « zéro » par le développement de l'écomobilité (améliorer le pouvoir d'achat)
	Aider par exemple sur une période de trois mois les premiers emplois par le biais de prêt de trottinettes, de scooters, de vélos, navettes, de tickets carburant ...

« Comment amener nos populations à accéder à l'emploi ? »

AXES	ACTIONS
Développer des services pour l'accès à l'emploi	Garde d'enfants ponctuelle (entretiens d'embauche) ou lors d'horaires variables
	Aider les jeunes scolarisés ou non scolarisés souhaitant accéder à un contrat d'apprentissage ou d'alternance à trouver un employeur
	Mise en place d'un dispositif permettant de coacher et de « sélectionner » des candidats à proposer aux entreprises
	Répertorier et centraliser les aides auxquelles peuvent prétendre les entreprises et les salariés et informer sur ces aides
	Aider financièrement les entreprises qui forment des apprentis et des stagiaires
	Coaching des demandeurs d'emploi aux entretiens d'embauche, mises en situation avec des entreprises volontaires
	Développer des contrats courts pour une montée en compétences dans le cadre de parcours professionnels avec des entreprises volontaires (validation d'un module de compétence / entreprise)
	Dispositif de parrainage des candidats par les retraités

« Quels agriculture et circuits courts ? »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment maintenir l'agriculture ? Comment développer les circuits courts ?

DIAGNOSTIC

Diminution des terres agricoles, naturelles et forestières

Reprise des terres par les exploitants déjà en place

Plus de grandes exploitations avec moins d'exploitants

Disparition de l'élevage

Développement d'une agriculture de proximité difficile

Remembrement rural et agricole

« Quels agriculture et circuits courts ? »

AXES	ACTIONS
Développer l'agriculture de proximité	Créer l'offre et accompagner une agriculture moins nocive
	Sensibiliser les exploitants au « bio »
	Faire connaître le réseau des aides à l'installation d'agriculteurs
	Etre le relais des circuits courts
Faire connaître les productions locales	Inscrire les circuits courts dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) des cantines
	Accompagner et identifier les acteurs moteurs du territoire (vrac, permaculture...)
	Faire connaître les productions locales aux habitants (marchés locaux fermiers)
Identifier les terres agricoles	Identifier et préserver les terres agricoles dans les documents d'urbanisme (PLU)
	Lancer une étude « bio »
	Louer des terres communales pour aider au démarrage de productions locales

« Quels commerce et commerce de proximité ? »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Faut-il développer le commerce et le commerce de proximité ?

DIAGNOSTIC

Supermarchés en nombre suffisant dans le territoire

Commerces de bouche fonctionnent mais dépend aussi de l'accueil fait à la clientèle d'une manière générale

Commerce non sédentaire (marchés) n'est pas adapté aux actifs qui travaillent (journée et semaine à revoir)
Crise de certains commerces : pas de repreneurs, trop de temps à passer, crise de la presse écrite, donc des maisons de la presse

Manque des lieux de rencontre (espaces publics) agréables, absence de cœur de ville
Attrait des rues piétonnes avec stationnement des véhicules pour restauration et cafés si terrasse (ex Angicourt)

Difficulté de stationnement dans les centres-villes à proximité des commerces de détail, contrairement aux grandes surfaces et drive

« Quels commerce et commerce de proximité ? »

AXES	ACTIONS
Créer du lien social	Aménager des espaces de rencontre (terrasses de bistrot, espaces publics...) agréables
	Améliorer les espaces de stationnement (véhicules particuliers, vélos ...)
Développer le commerce de proximité	Mettre à disposition des locaux communaux et créer des pôles commerciaux
	Organiser des réseaux et filières locales (distribution de paniers)
	Organiser des bourses de reprise de commerces
	Proposer des produits de qualité et améliorer l'accueil
	Adapter les horaires du commerce non sédentaire aux actifs

« Rénovation énergétique des bâtiments publics et du patrimoine privé »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment mettre en œuvre une politique de rénovation énergétique des bâtiments ?

DIAGNOSTIC

Les bâtiments sont des passoires ce qui engendre des pertes d'argent public, notamment en chauffage, mais manque de moyens pour rénover les bâtiments publics

Les maisons des années 80-90 sont mal adaptées aux températures extrêmes, contrairement aux vieilles maisons en pierre. Les nouvelles constructions seront déjà adaptées

Impression d'arnaques avec certaines aides

Les Architectes des Bâtiments de France (ABF) ne sont pas des facilitateurs

« Rénovation énergétique des bâtiments publics et du patrimoine privé »

AXES	ACTIONS
Rénover les bâtiments publics	Réaliser un diagnostic pour savoir ce qu'il faut prioriser sur les bâtiments communaux en interne ou via le SE60, l'OPH...
	Isoler les bâtiments par l'extérieur
	Tester des bâtiments végétalisés.
Inciter et aider à rénover le bâti privé	Inciter les loueurs à rénover avec la loi
	Rendre obligatoire les pompes à chaleur dans les nouveaux lotissements
	Aider les particuliers à monter leur dossier d'aides / Mission d'information du public (ex : comme la remise aux normes des branchements ou l'on indique que des aides sont possibles).

« Création d'énergies renouvelables »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment rendre le territoire autonome en énergie ? Quel est le rôle de la Communauté de communes ?

DIAGNOSTIC

PCAET

Loi sur l'autoconsommation

Territoire en retard vis-à-vis de sa production d'énergie renouvelable

Energies renouvelables ne sont pas forcément au point (non recyclable, faible durée de vie, matériaux polluants) / Le coût de leur mise en œuvre n'est pas forcément rentable / le territoire n'est pas forcément adapté (pas assez de soleil, zones protégées, peu de débit dans les rivières)

Pas de possibilité de développement d'éolienne

L'échelle de l'EPCI n'est pas forcément la bonne échelle car il s'agit d'un univers très complexe sauf si démarche d'auto-consommation avec l'idée de tout consommer sur place. (Ex : piscine)

« Création d'énergies renouvelables »

AXES	ACTIONS
Consommer moins pour moins produire	Communiquer pour réduire la consommation
	Planter des haies
Enrichir les connaissances sur le sujet	Prendre exemple sur d'autres collectivités ? Plateau Picard qui finance un chargé de missions pour monter les dossiers, réaliser un diagnostic...
	S'appuyer sur le SE60 ou le CESEO
	Mettre en valeur les organismes d'aides (ADIL, ADEME, ANAH...)
	Avoir des retours d'expérience sur l'efficacité des énergies renouvelables, notamment panneaux photovoltaïques et éditer un guide de bonne conduite
Multiplier les démarches individuelles	L'EPCI peut structurer les projets, les coordonner, faciliter les démarches, monter les demandes de subvention (comme actuellement pour l'assainissement)
	Monter un projet de photovoltaïque et / ou géothermie sur la piscine de Liancourt
	Récupérer l'énergie générée par les écoulements d'eau des canalisations en gravitaire
	Etudier la possibilité de mettre des centrales hydroélectriques su la Brèche pour alimenter des maisons
	Etudier la possibilité de chauffer via la géothermie
	Etudier la création de Biogaz avec les déchets de cantines
	Etudier la possibilité de stocker de l'hydrogène
	Etudier la possibilité de développer « l'éolien bâtimentaire » (poteau récupérateur, arbre à vent...)

« Mobilité douce – quelle offre, quelles pratiques ? »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment développer les modes de mobilité douce sur le territoire ?

DIAGNOSTIC

La mobilité douce est constituée par le cheminement piéton, par les trajets en vélo et par les nouveaux modes de transport (trottinette, gyropode...). Les aménagements à mettre en œuvre pour les inciter sont de nature différente. La mobilité de nécessité (trajet domicile – travail, accès aux écoles, crèches et équipements publics) et la mobilité de loisir (balades, accès aux équipements de loisir...) doivent être prises en compte

Les trottoirs dans les 10 communes sont souvent inadaptés à un cheminement piéton sécurisé (mauvais état, largeur, stationnement...)

Les liaisons douces cyclistes sont quasiment inexistantes sur le territoire

Le versement mobilité qui sera perçu par la CCLVD quand elle deviendra Autorité Organisatrice de Mobilité pourra être mobilisé en partie sur la création de solutions de mobilité « douce »

« Mobilité douce – quelle offre, quelles pratiques ? »

AXES	ACTIONS
Elaborer un schéma de liaisons « actives » et « douces » à l'échelle de la CCLVD en distinguant la mobilité pedestre et les autres mobilités douces (vélo, trottinette, gyropode...).	Mettre en place un schéma de mobilité pedestre d'une part et des autres mobilités douces d'autre part à l'échelle de la CCLVD (co pilotage CCLVD – communes). Intégrer dans ce schéma les pôles d'attractivité stratégiques du territoire (les 2 gares, les usines Linamar, allée des Fresnes, Alkor Draka, la future ZAC de Mogneville, les collèges et écoles, Maison des Services Publics, maisons de santé, la piscine, le parc Chédeville...).
Mettre en œuvre le schéma de liaisons douces	Laisser à chaque commune la possibilité de mettre en œuvre son propre programme de réfection des trottoirs lié au schéma de liaisons douces piéton. Les accompagner sur l'élaboration d'un Programme Pluriannuel d'Investissements. Attribuer à la CCLVD la responsabilité de la mise en œuvre du réseau de liaisons douces sur son territoire en l'intégrant dans son Programme Pluriannuel d'Investissements. Intégrer dans la mise en œuvre de ce schéma un service de location de vélos (ou autres modes de transport doux) ainsi que ses points de retrait et dépôt. Intégrer le schéma de liaisons douces dans le SCOT et les PLU. Anticiper la mise en œuvre de ces liaisons douces dans la réalisation des axes structurants nouveaux (déviation RD62, barreau de desserte vers la ZAC de Mogneville Chédeville...).
Sensibiliser les différents publics (habitants non salariés, salariés, enfants) à l'utilisation des modes de mobilité « doux »	Mettre en œuvre une campagne de communication faisant la promotion des modes de mobilité douce et des bonnes pratiques à partager. Mettre en place au sein des employeurs privés et publics un système d'incitation financière à l'usage des modes de mobilités « doux ».

« Mobilité – pôles gare »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment traiter les 2 pôles gare pour agir sur l'attractivité de notre territoire ?

DIAGNOSTIC

2 gares avec des réalités contrastées : centre urbain pour Rantigny, gare de rabattement avec accès facile à la RD 1016 pour Laigneville

Laigneville 160 000 voyageurs, Rantigny-Liancourt 300 000 voyageurs par an en 2017

La gare de Laigneville est fortement impactée par la proximité directe avec l'étoile ferroviaire de Creil

Une hausse de fréquentation est à prévoir sur les 2 gares avec la mise en place de la ligne Roissy Picardie

Des flux supplémentaires sont à prévoir sur la gare de Laigneville avec la mise en œuvre de la ZAC de Mogneville (mobilité à organiser avec ce site + parc Chédeville)

SNCF gares et connexions a été sollicitée pour connaître les conditions dans lesquelles la CCLVD pourrait se rendre propriétaire des parkings SNCF autour des 2 gares

Des opportunités foncières existent à proximité directe des 2 gares (Vallourec pour Laigneville et Caterpillar pour Rantigny)

« Mobilité – pôles gare »

AXES	ACTIONS
Transformer les 2 gares en pôles multimodaux différenciés / Traiter le lien avec l'étoile ferroviaire de Creil	Développer l'attractivité des 2 pôles gares en les dotant de caractéristiques les rendant complémentaires à l'étoile ferroviaire de Creil.
	Différencier l'approche de l'usage des 2 pôles gares : - Accès direct automobile pour Laigneville et retour direct sur RD 1016, - Pôle multimodal urbain pour Rantigny Liancourt avec développement privilégié des modes de mobilité « doux ».
	Transformer les gares en les dotant de services particuliers : - Services liés à la mobilité (navettes, transport à la demande, piétons, vélo, parkings...), - Services à la population (commerces de proximité, circuits courts, crèches, écoles), - Services économiques (espaces de « co working »).
	Etre technologiquement innovant dans les solutions de mobilité proposées : navettes autonomes, hydrogène plutôt qu'électrique, téléphérique urbain... Voir la pertinence d'un système de « cabotage » avec la Région.
Traiter la problématique du stationnement autour des gares	Faire le choix entre l'intégration des parkings au sein des pôles multimodaux créés et la création de parkings déportés desservis par navettes gratuites.
	Mettre en œuvre un système de mobilité économiquement incitatif : rendre gratuits les parkings déportés et les navettes et faire payer les parkings de proximité sur Rantigny-Liancourt / Aménager un grand parking gratuit sur Laigneville pour inciter les flux automobiles à aller sur Laigneville.
	Réduire les coûts de stationnement pour les véhicules en covoiturage.

« Manque de praticiens sur le territoire »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment remédier au manque de médecins généralistes, spécialistes et paramédicaux sur le territoire ?

DIAGNOSTIC

52 praticiens de santé identifiés sur la CCLVD en 2017 : 7 médecins généralistes (4 à Liancourt, 2 à Laigneville, 1 à Monchy-Saint-Eloi) / densité faible / forte proportion de médecins de + de 55 ans, 17 infirmiers, 7 kiné, 2 chirurgiens dentistes.

Effets : déplacements et délais plus longs pour accéder aux soins et urgences, effet démultiplié pour les personnes âgées (visites à domicile plus rares), inégalité d'accès aux soins, disparition de métiers paramédicaux, de pharmacies.

Causes : changement de modalités d'exercice (confort de vie) incite moins les jeunes praticiens à se lancer en tant que médecin généraliste « traditionnel », attractivité du territoire dégradée pour les professionnels de santé / manque de foncier, manque de directives Etat sur obligation d'installation ou maintien dans les territoires, manque de maîtres de stage, explosion des demandes pour certains spécialistes (en particulier orthophonistes et dermatologues)

« Manque de praticiens sur le territoire »

AXES	ACTIONS
Mettre en œuvre les conditions matérielles répondant aux « nouveaux besoins » des médecins	Mettre en place des maisons de santé / ouvrir ces lieux aux généralistes et aux spécialistes.
	Créer des « opportunités urbaines » rendant possible des regroupements de praticiens (généralistes, spécialistes et paramédicaux).
	Créer et animer un réseau de professionnels de santé
Mettre en œuvre les moyens pour que les nouvelles formes de consultations médicales puissent se développer	Mettre en œuvre les conditions posées par les organismes de tutelle pour que les centres de « télé médecine » puissent se développer sur le territoire.
Mettre en œuvre les conditions pour que les jeunes étudiants en médecine viennent s'installer sur notre territoire	Participer aux frais de formation, d'installation et d'exercice en contrepartie d'un nombre d'années « données » au territoire.
	Développer les lieux d'accueil et les tutorats pour la formation des étudiants en médecine.

« Vieillesse de la population & dépendance »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment adapter notre territoire aux besoins liés au vieillissement de la population ?

DIAGNOSTIC

Il existe une offre d'hébergement et de services sur le territoire de la CCLVD :
1 hôpital spécialisé dans l'accueil de personnes âgées (Labruyère), 2 EHPAD (Liancourt et Monchy-Saint-Eloi), 2 Résidences pour Personnes Agées (RPA) (Liancourt et Cauffry), 1 béguinage (Labruyère), des services de repas à domicile municipaux, des services de soins à domicile (Services à domicile pour personnes âgées, dépendantes, handicapées-ASDAPA à Monchy-Saint-Eloi, Association de Coordination Sanitaire et Sociale de l'Oise-ACSSO à Laigneville), le service de téléalarme du Conseil Départemental, une offre de gymnastique et ateliers mémoire (Mogneville).
Cependant, soit l'offre dépend du département et elle est généralisée sur le territoire, soit elle dépend de chaque commune (ou CCAS) et elle est différente d'une commune à l'autre.
L'offre d'hébergement est potentiellement insuffisante (attente sur RPA et béguinage ?) / trop onéreuse en EHPAD (privé).
L'offre de services et d'hébergement est mal connue de la population et des élus.
L'adaptation des logements aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR) n'est pas encore suffisante.

« Vieillesse de la population & dépendance »

AXES	ACTIONS
Développer une offre d'hébergement adaptée	Mettre en œuvre de nouveaux projets d'hébergement à vocation inter générationnelle (type béguinage). Mettre en œuvre une offre supplémentaire d'EHPAD public (coût modéré).
Veiller à offrir les mêmes services à toutes les PA/PH sur l'ensemble de la CC	Harmoniser l'offre de services de maintien à domicile (hors compétence CD) à l'échelle de la CC (repas à domicile, ateliers mémoire, gymnastique douce...) / prise de compétence ? Développer une offre de transports permettant un égal accès aux services attendus par les PA / PH (commerces, médecins...) sur l'ensemble du territoire.
Etre le relais d'information de l'offre de service et d'hébergement pour PA/PH	Relayer par nos réseaux de communication l'ensemble de l'offre existante en matière d'hébergement et de services aux personnes âgées/personnes handicapées.
Poursuivre l'adaptation des logements pour les PMR	Dans le parc de logements publics par le biais des bailleurs publics Dans le parc de logements privés par un système d'aides incitatives relayé par l'ANAH

« Etat sanitaire et prévention »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment maintenir les habitants en bonne santé et éviter les morts prématurées ?

DIAGNOSTIC

Mortalité (territoire santé Oise Est) : légère surmortalité toutes causes de décès confondues (légère surmortalité par tumeurs malignes, idem pour maladies de l'appareil circulatoire).

Morbidité / bénéficiaires de l'ALD sur CC est de 16,5% contre 17,3% en France.

Causes : sédentarité, manque d'activité physique, usage excessif de la voiture, surcharge de travail, manque d'hygiène de vie, mauvaise éducation parentale, manque de connaissances sur l'alimentation, « malbouffe », produits locaux trop chers, diminution des terres agricoles.

Effets : mal-être, stress, isolement, absentéisme au travail.

« Etat sanitaire et prévention »

AXES	ACTIONS
Développer une offre institutionnelle favorisant les activités physiques	Développer l'offre culturelle et de loisirs de proximité.
	Mettre en œuvre un plan d'actions en direction des salariés des collectivités locales de notre territoire.
Développer une communication autour des thématiques liées à la prévention	Organiser des soirées, des manifestations et des supports sur des thématiques liées à la prévention.
Développer les relais locaux liés aux messages de prévention	Accroître le nombre de médecins et de personnels paramédicaux susceptibles de relayer un message de prévention.
	Favoriser l'émergence / développement de porteurs de projets locaux liés à la prévention (associations, formations...).
	Mener une campagne de prévention auprès des agents des CT du territoire.

« Mutualisation et coordination des équipements existants »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Comment mutualiser et coordonner les équipements existants ?

DIAGNOSTIC

Il existe 2 équipements déjà mutualisés, sous compétence CCLVD :
la piscine de Liancourt,
le Parc Chédeville à Mogneville.

Le manque de matériel, de bénévoles et d'encadrants dans les associations militerait en faveur d'une mutualisation plus large des équipements (en particulier sportifs).

La perspective d'engager une démarche de mutualisation plus large se heurte à plusieurs obstacles :
un manque de connaissances sur l'existant et les besoins,
un problème d'accessibilité aux équipements,
un problème de mobilité collective et individuelle.

« Mutualisation et coordination des équipements existants »

AXES	ACTIONS
Mener une démarche de recensement des équipements, des usages et des besoins	Recenser les équipements et les usages de ces équipements en lien avec les associations utilisatrices.
	Recenser les besoins (sportifs, culturels et de loisir) non couverts sur le territoire de la CCLVD.
Explorer la perspective de certaines mutualisations	Mutualiser les fonds des bibliothèques présentes sur le territoire.
	Coordonner un pôle « matériel » (dont véhicules) entre les différentes communes et la CCLVD.
Mettre en œuvre une politique publique de mutualisation des équipements par « spécialisation »	Mettre en œuvre un schéma de mutualisation des équipements sportifs, culturels et de loisir à l'échelle de la CCLVD tendant à une « spécialisation » par commune / accompagner l'offre associative associée.

« Elargissement de l'offre »

PROBLEMATIQUE GENERALE

Faut-il développer l'offre de services publics (loisirs, petite enfance, services publics...) ?
Si oui, comment ?

DIAGNOSTIC

En matière de petite enfance, une offre avec un déséquilibre collectif / individuel :
des assistantes maternelles en nombre suffisant (pas de carence de garde recensée / des abandons de carrière faute de demande sur certaines communes),
un Relais Assistantes Maternelles (RAM) couvrant 9 communes de la CCLVD,
un multi-accueil (20 places) géré par le SIAM (Laigneville et Monchy-Saint-Eloi),
une micro crèche (Cauffry),
une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) (12 places / Mogneville).

Refus d'enfants par les structures d'accueil collectif.

Dans les autres domaines : mauvais dimensionnement de certains équipements de loisir, manque de formations générales (lycée...), problèmes de mobilité individuelle et collective, pas d'offre culturelle coordonnée à l'échelle de la CCLVD.

« Elargissement de l'offre »

AXES	ACTIONS
Développer une offre culturelle et de loisirs (spectacles et activités) coordonnée à l'échelle de la CCLVD	Diversifier l'offre culturelle / créer un festival nouveau.
	Créer un « comité d'entreprises » à l'échelle intercommunale.
Mettre en œuvre les moyens pour permettre à l'ensemble des habitants de la CCLVD l'égal accès à l'offre culturelle, de loisirs et aux services publics	Développer la coordination de l'offre entre les communes / la mutualisation.
	Développer la communication à l'échelle intercommunale et communale sur l'offre (agenda partagé...).
	Mettre en œuvre une maison de service public en traitant les questions des permanences dans les communes et/ou mettre en place un « bus de services publics ».
Développer l'offre d'accueil collectif de la petite enfance	Adapter l'offre à la demande sans concurrence avec les AM.
	Diversifier l'offre liée à la petite enfance (en particulier pour les différentes formes d'accueil collectif).
	Proposer des locaux pour les projets privés.
Développer l'offre de formation initiale sur le territoire	Créer un lycée sur le territoire.